Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 1

Artikel: 1974 : quelle famille

Autor: Chapuis, Simone

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-273600

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1900

photo

du

mois



C'est vers 1900 que le rôle de la ménagère a été défini, une fois pour toutes, dans notre Code civil, élaboré dès 1892 par le professeur Eugène Huber, présenté aux Chambres fédérales en 1904, voté par elles en 1907 et entré en vigueur en 1912. Les articles sur les Effets généraux du mariage qui définissent en quelque sorte la place de la femme et son rôle dans l'union conjugale n'ont subi aucune transformation depuis 1907. Nous devons aujourd'hui cette photo à Mme Odette Bolle, Les Verrières. Merci.

Photographiez les objets qu'utilisaient vos grandsmères, envoyez à la rédaction toutes les photos ou gravures 1900 que vous trouvez. Tout envoi publié sera récompensé d'un abonnement gratuit.

84 - CODE CIVIL, LIV. II, TIT. V

TITRE CINQUIÈME

DES EFFETS GÉNÉRAUX DU MARIAGE

Art. 160. Le mari est le chef de l'union conju-gale 2. C. 162, 274, al. 2, 331, 382. Il choisi la démeure commune et pourvoit con-venablement à l'entretien de la femme et des en-fants s. C. 25, al. 2, 159, al. 2, 169 et s., 183, chif. 1, 192, al. 2, 246, 275 et s., 293.

Art. 161. La femme porte le nom et acquiert le droit de cité de son mari 1. C. 22, 29, 149. Elle lui doit, dans la mesure de ses forces, aide et conseil en vue de la prospérité commune 2. C. 159 al. 2. Elle dirige le ménage. C. 163 et s., 169 et s. III. De la

Art. 166. La femme ne peut exercer des pouvoirs plus étendus qu'avec le consentement exprès ou tacite du marl. C. 163, al. 2; cfr. 208, chif. 3, 221, chif. 3, 243, al. 1.

Art. 167°. La femme a le droit, quel que soit son régime matrimonial, d'exercer une profession ou une industrie avec le consentement exprès ou tacite du mari. G. 191, chif. 2, 207, chif. 3, 220, chif. 3, 243, al. 2. LP 68 bis.

A vous!

Photographicz les objets qu'utilisaient vos grands-mères, envoyez à la rédaction toutes les photos ou gravures 1900 que vous trouvez. Tout envoi publié sera récompensé d'un abonnement gra-tuit.

1974 Quelle famille



Pro Familia-Vaud fêtait, à fin novembre, son cinquantenaire. A cette occasion, les responsables de cette institution (Mme Colette Bonnard, présidente du Centre médico-social, M. Marc-Antoine Schaffner, président du comité général et tous les collaborateurs) invitèrent la presse et les autorités dans l'une des maisons qu'elle occupe dans le quartier de Georgette; là, par une conférence, par de la documentation distribuée à chacun, par des discussions animées, fut démontrée l'évolution qui s'est dessinée, pendant ces cinquante années, de la conception même de la famille.

Un dépliant le montrait déjà par des photos : photos de famille encadrées, à la mode de 1920, de 1940 et tout à la fin, une photo sans cadre d'une famille d'aujourd'hui courant dans les bois.

C'est le Dr Charles H. Bugnon qui C'est le Dr Charles H. Bugnon qui développa dans une conférence très intéressante les idées actuelles de Pro Familia concernant la famille, j'allais dire l'absence d'idées, et par là, j'entends faire un très large compliment à Pro Familla pour son ouverture, sa largeur d'esprit: Pro Familia ne veut pas imposer de modèle, mais est ouverte à toutes les dèle, mais est ouverte à toutes les idées concernant la famille. « Nous idées concernant la famille. « Nous ressentons tous la crise que notre société est en train de vivre par la remise en question d'un grand nombre de nos institutions établies par nos aïeux — à tout jamais croyaient-ils — » dit le Dr Bugnon qui énumère ensuite quelques-unes des causes les plus importantes de cette évolution : (nous résumons)

«— le passage de notre société du type agraire et patriarcal au type ur-bain, de la grande famille hiérarchisée à la famille nucléaire (père-mère-enfants),

— la mobilité des couples dans la société moderne (changements d'ap-partements, de villes, de pays, d'où solitude),

la grande évolution de la condition féminine,

l'irruption constante du monde

— l'irruption constante du monde au sein du fojver (radio, T.V.),
— les progrès techniques qui imposent à chacun des recyclages constants forçant le couple à se tourner vers l'avenir (qui est incertain) et non plus à se reposer sur l'expérience acquise et le passé,

— la prolongation considérable de l'espérance de vie,

— l'allongement de l'apprentissage, donc de la dépendance économique des

- l'abaissement constant et réqu-

lier de l'âge de la puberté...»

Tous ces changements sont sources d'angoisses, d'interrogations. Pro Fa-

milia est là, non pour résoudre ces milia est la, non pour resoucre ces problèmes, mais pour les analyser, en discuter avec les gens qui viennent consulter ses services. Pro Familia ne s'arroge pas le droit de donner une nouvelle idéologie de la famille, ni d'influencer les transformations que pous vivores. nous vivons:

Nous évoluons vers «une famille dans laquelle les rôles ne sont pas définis par une fonction, mais par la

dans laquelle les rôles ne sont pas définis par une fonction, mais par la personnalité de chacun »... une famille « qui s'adapte perpétuellement aux exigences du moment présent »..., une famille « qui se meut dans un climat où l'autorité serait remplacée par une perception des limites en tant que telles, bien comprises, expliquées et justifiées logiquement, sans recours à des modèles anciens et en voie de devenir inadéquats ».

Telle est posée la ligne de conduite de Pro Familla : ouverte, non directive. Le commun des mortels, surtout s'il est jeune et séduit par les formes nouvelles (le sont-elles ?) de vie communautaire, croit certainement qu'une institution portant le beau et vénérable nom latin de Pro Familia est ersetée ancrée dans des idées bien traditionalistes, peut-être rigides et désuêtes. Il aurait été bien étonné d'entendre le Dr Bugnon et ses collaborateurs : pas de paternalisme, pas de dirigisme. Pro Familia est à réeld'entendre le Dr Bugnon et ses colla-borateurs: pas de paternalisme, pas de dirigisme: Pro Familia est là réel-lement pour servir, non pour im-poser aux gens qui viennent en con-sultation, des conceptions toutes fai-tes du rôle de la famille, des pa-rents..., ni des conseils, mais pour discuter avec eux, pour les écouter et leur faire découvrir eux-mêmes, parmi les solutions possibles, celle qui con-vient à leur cas. vient à leur cas.

Education sexuelle

et planning familial

Le dépliant dont il est question plus
haut, énumère quelques-unes des réalisations de Pro Familia au cours de

ce demi-siècle, dont la plus impor-tante est sans conteste la création, en 1966 du **Centre médico-social**: dans ce cadre, se sont ouverts, en 1967 la consultation de planning familial, la consultation conjugale et, en 1969, la section d'éducation sexuelle et d'information sur la drogue. (Tout der-nièrement: une consultation des bud-gets familiaux).

Mme de Charrière et le Dr Bugnon Mme de Charrière et le Dr Bugnon sont responsables de la section d'éducation sexuelle; ayec eux 40 à 50 collaborateurs sillonnent le canton et vont donner 2 heures d'entretien aux classes d'enfants de 10 à 11 ans, et deux fois 2 heures à celles de 15, puis de 18 ans. Encore faut-il que le directeur de l'établissement scolaire les demande, étant parfaitement libre d'accepter ou de refuser ces cours, qui sont à la charge (financière) des communes. On peut estimer à 90 % le nombre d'enfants touchés dans le canton : restent quelques réfractaires le nombre d'enfants touchés dans le canton: restent quelques réfractaires (dont un collège secondaire: pourquoi les maîtres de cette école ne soulè-vent-ils pas le problème en conference de maîtres?) et quelques écoles de communes où le trop petit nombre d'élèves de l'âge concerné ne justifie pas la dépense. pas la dépense.

pas la dépense.
L'équipe d'animateurs est composée d'hommes et de femmes, dont vingt médecins, des ecclésiastiques protestants et catholiques, des psychologues, des sociologues, des enseignants. Tous ne font de l'éducation sexuelle qu'à temps très partiel. Deux, trois, au plus quatre fois par semaine: « Il faut carder une certaine, frafecheux. plus quatre fois par semaine: « Il faut garder une certaine fraicheur visà-ris du sujet» nous dit Mme de Charrière. Dans les classes de jeunes élèves, c'est en général une femme qui vient s'entretenir avec les enfants; pour ceux de 15 ans: si possible, un homme et une femme; et pour ceux de 18 ans, toujours deux responsables: un homme et une femme. Chauue mois un séminaire libre est

Chaque mois, un séminaire libre est Chaque mois, un séminaire libre est ouvert aux animateurs de ces cours, ainsi qu'aux autorités civiles, religieuses et scolaires: une introduction faite par l'un des responsables ou par un spécialiste, puis un travail de groupes avec rapports en fin de journée ou d'emblée, une discussion générale, avec la présence constante du Dr Pierre-André Gloor, psychanalyste.

L'entretien avec les enfants est, en-core une fois,... non directif, l'attitude

l'animateur, non défe le préconise un psychologue améri-cain : C.R. Rogers). Les parents non avertis ont eu souvent des réactions très agressives à l'égard de cette attrès agressives à l'égard de cette at-titude qu'ils perçoivent comme « per-missive, ouverte à tous les dérègle-ments, soumise aux courants ef-frayants de pornographie, d'érotisme de bas étage et même de subversion politique à la solde de l'étranger ». Alors que cette attitude a pour but de mettre l'enfant en confiance, de le déculpabiliser, de le libèrer de toutes les inhibitions qui pourraient être les siennes tant à cause de l'éducation les inhibitions qui pourraient être les siennes tant à cause de l'éducation peut-être reçue, qu'en raison d'une timidité normale de la plupart des étres humains vis-à-vis de ces problèmes si profondément personnels. Les critiques agressives de certains adultes (songeons au violent échange de courrier étalé dans un quotidien lausannois parce qu'une institutrice avait demandé à ses élèves de dessiner ce qu'ils pensaient après une lener ce qu'ils pensaient après une le-çon d'éducation sexuelle) ces critiques sont bien souvent le reflet d'un masont bien souvent le retiet d'un ma-laise personnel de ces gens vis-à-vis de leur propre vie sexuelle, mais elles n'en sont pas moins prises au sérieux par le Dr Bugnon et ses collègues dans leur constante remise en question de leur travail.

leur travali.

Le Dr Bugnon, dans un article paru dans « Médecine et Hygiène » (« L'éducation sexuelle dans le canton de Vaud de 1969 à 1973, No 1049) dit dans sa conclusion : « ... l'animateur d'éducation sexuelle, qui est un enseignant d'un type particulier, représente une sorte d'officier mandaté par la société. L'acut et lui seul neut nagler libre. Il peut, et lui seul peut, parler libre-ment de la sexualité contrairement à ment de la sexualité contrairement à ce qui a toujours été admis dans notre ethnie; elle pensait que ce rôle ne pouvait être tenu que par les parents dans une première phase ou, éventuellement, par les enseignants habituels (professeurs de biologie, de sciences, de philosophie ou de lettres) dans une deuxième phase. Pourquoi ce rôle ne peut-il pas être joué par les parents ou par les enseignants?

Je pense que la raison doit être cherchée dans le fait que les parents et les enseignants ont partie liée; les enseignants ont des pouvoirs de JUGEMENT qui influent gravement sur l'avenir des adolescents, ce qui

rend l'étalage du problème sexuel dangereux pour les jeunes d'une part ; d'autre part, et surtout à cause du tabou de l'inceste, il est impossible aux adolescents de parler, sans graves aux aotescents de parter, sans graves dangers, de leur propre sexualité avec leurs parents et par conséquent aussi avec les enseignants, au moment où les structures internes, mises en place pour résoudre le complexa d'Edipe, sont remises systématiquement et globalement en cause;...

globalement en cause;...

Ils ont, par conséquent, besoin à ce
moment de leur vie d'un répondant NEUTRE AFFECTIVEMENT qui
agisse socialement, c'est-à-dire officiellement et en groupe... »

La Consultation de planning fami-lial fut créée par Pro Familia pour répondre aux vœux du Grand Con-seil et du Conseil communal de Lauseil et du Conseil communai de Lau-sanne (motions Merz et Burnet). Dans son rapport d'activité de 1972, on peut lire que le Centre a occupé 20 per-sonnes (dont 6 médecins) à temps complet ou partiel.

2765 consultations, soit 30 % de plus 2765 consultations, soit 30 % de plus qu'en 1971. Les consultantes de moins de 21 ans deviennent chaque année plus nombreuses; le 85 % des consultantes a moins de 31 ans. La motivation la plus fréquemment invoquée (par le 86 % des consultantes) est celle de l'attente due au célibat et au début du mariage. but du mariage.

but du mariage.

Les conseillers de la Consultation conjugale ont donné, eux, 1713 consultations à 124 couples et à 102 conjoints isolés. L'accroissement de la capacité de réception à 52 heures hebdomadaires n'a pas été suffisant pour épuiser la longue liste d'attente.

neodomadaires na pas ete sullisani pour épuiser la longue liste d'attente.

Nous ne saurions assez dire l'admiration qui est la nôtre devant tout le travail accompli par les différents services de ce centre médico-social et de Pro Familia d'une façon générale. Nous avons surtout parlé du service d'éducation sexuelle, parce qu'il est moins connu et parce qu'en donnant des détails de son activité, nous espérions faire sentir dans quel esprit travaille tout le Centre. L'on comprendra, nous l'espérons, que nous n'avons pas voulu minimiser le travail de la Consultation de planning, ni celui de la Consultation conjugale qui mériteraient, chacun, également un long article pour décrire leurs activités.

Chuard & Francoz

Décoration Réparation meubles anciens Rue du Rhône 110 GENÈVE

Tél. 24 93 35

le gaz est indispensable

